DOSSIER TECHNIQUE SALON

3ème Salon Studyrama des
Grandes Ecoles de Limoges

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016

ESTER TECHNOPOLE

Sommaire

Vos interlocuteurs…… 2

Déroulement…… 3

Livraisons …… 4

Informations pratiques…….. 5

Votre stand …….. 7

Vos options……. 8

Règlement …….. 9

Sécurité incendie……11

GROUPE Studyrama Incitateur de vocations

VOS INTERLOCUTEURS

Responsable commerciale

Arnaud CHABAT
Tél. : 05.57.10.72.75
Port. : 06.60.55.59.06
arnaud.chabat@studyrama.com

Responsable technique

Julien NUNES
Tél. : 01.41.06.59.24
Port. : 06.61.90.65.54
julien.nunes@studyrama.com

Chargé de communication

Julien BON
Tél.:01.41.06.56.13
Port. : 06.68.71.69.72
julien.bon@studyrama.com

Assistante commerciale

Iris DUPIN
Tél. : 01.41.06.56.88
iris.dupin@studyrama.com

Notre équipe est à votre écoute !

DÉROULEMENT

Installation de votre stand

Jeudi 10 novembre 2016 de 16:30 à 18:30

Veuillez noter que le montage du salon aura lieu le jeudi 10 novembre. Le vendredi 11 novembre étant férié, la salle sera fermée.

Samedi 12 novembre 2016 de 8:00 à 9:15

Vous êtes priés de vous présenter dans ces créneaux horaires, afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ouverture du salon

Samedi 12 novembre 2016 de 9:30 à 17:30

Démontage et enlèvement de votre matériel

Pour des raisons de sécurité, tout déménagement intervenant avant 17:30 le samedi 12 novembre 2016, se fera sous la responsabilité de l'exposant. L'organisation ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème.

Veuillez également noter que votre matériel devra être retiré le jour même de la fermeture du salon.

LIVRAISONS

Adresse de livraison

ESTER TECHNOPOLE - La Coupole
Salon Studyrama Grandes Ecoles
(Précisez le nom et le numéro de votre stand)
1 avenue d'Ester
87069 LIMOGES CEDEX

Horaires de livraison

Jeudi 10 novembre 2016 de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 18:00
Samedi 12 novembre 2016 de 8:00 à 9:00

Livraison par un transporteur

Le matériel livré par le biais d'un transporteur sera pris en charge par les équipes STUDYRAMA puis déposé sur votre stand. Afin de faciliter cette démarche, **veillez à bien mentionner votre nom et numéro de stand sur chacun des colis**. De plus, pour éviter tout problème, n'hésitez pas à transmettre au transporteur le numéro de téléphone du responsable technique sur place.

INFORMATIONS PRATIQUES

Se rendre au salon

En voiture :

Accès par l'autoroute A20

Depuis Toulouse, sortie 31
Depuis Paris, sortie 30

Un parking gratuit (250 places) se situe à proximité de la salle.

En bus : ligne 10 (Beaubreuil – Charles Legendre)
Arrêt « ESTER Technopole »

En taxi : Limoges Taxi - 05.55.38.38.38

Séjourner à proximité de l'ESTER Technopole

Hôtel Campanile (20 minutes à pied)
21, allée du Moulin Pinard - ZI Nord - 87100 LIMOGES
05.55.37.35.62
limoges@campanile.fr
www.campanile-limoges-nord.fr

Hôtel du Parc (20 minutes à pied)
18, allée du Moulin Pinard - ZI Nord - 87100 LIMOGES
05.55.37.55.33
contact@hotelduparc87.fr
www.hotelduparc87.fr

Hôtel Novotel
2, avenue d'Uzurat – Parc d'activités Nord Jaune - 87100 LIMOGES
05.44.20.20.00
h0431@accor.com
www.novotel.com

Pour se restaurer

Un espace de restauration rapide (sandwichs, boissons…) sera ouvert sur le salon. Nous vous rappelons que la restauration est à votre charge.

VOTRE STAND

Configuration

Vous trouverez ci-dessous une présentation des configurations de base. Toutefois, ces visuels ne rendent pas compte de l'ensemble des possibilités. **Renseignez-vous auprès de votre contact commercial.**

Stand de 6 m² ouvert sur 1 côté

Stand de 6 m² ouvert sur 2 côtés

Visuels non contractuels

Composition

Emprise au sol : Long.-295cm / Larg.-198cm / Haut.-245cm
Cloisons mélaminées couleur blanc
Face visible d'une cloison : 2315 x 922 mm
Profilés aluminium laqués gris
Largeur d'un poteau : 45mm
Rail de spots 75 W (sur la base d'1 pour 3m²)
Enseigne drapeau recto / verso
Moquette bleue

Pour connaître les dimensions précises de votre stand, veuillez contacter le responsable technique.

Dimensions d'une cloison

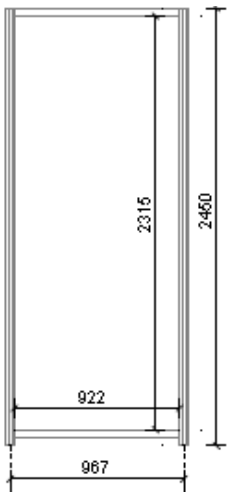

VOS OPTIONS

Dotations mobilier

Le mobilier est une option qui doit être commandée auprès de votre contact commercial.

Dotation A

Dotation B

Visuels non contractuels

Commande de mobilier hors dotation

Pour répondre à vos attentes nous vous proposons de composer vous-même votre dotation ou de commander du mobilier complémentaire selon vos besoins. **Demandez notre catalogue à votre contact commercial.**

Prise électrique

Branchement électrique d'une puissance de 1kw. Consultez nous si vous avez besoin d'une puissance électrique supérieure.

Connexion Wifi – Gratuit

Une connexion Wifi gratuite est disponible sur la salle.
Si vous souhaitez bénéficier du wifi sur le salon, merci d'envoyer **votre nom, prénom et le nom de votre société au responsable technique du salon avant le lundi 7 Novembre 2016.**

Options complémentaires

Nous avons élaboré pour vous un éventail d'options complémentaires : réserves, solutions d'aménagement de votre stand, signalétiques spécifiques… N'hésitez pas à nous solliciter.

Votre présence sur le salon présuppose la connaissance et l'acceptation des règles suivantes

Horaires
Pour garantir le bon déroulement du salon, les exposants s'engagent à respecter scrupuleusement les horaires définis par STUDYRAMA. Les exposants ne respectant pas ces consignes s'exposent à des désagréments dont l'organisation ne pourra être tenue pour responsable.

Respect des allées de circulation
Pour des raisons de sécurité, le respect des allées de circulation est obligatoire. Votre matériel ou mobilier ne devra donc pas dépasser de votre stand. De même, les personnes intervenant sur votre espace ne devront pas occuper outre mesure les allées à proximité.

Bon voisinage
Le groupe STUDYRAMA ne saurait accepter toute attitude qui remettrait en cause la bonne cohabitation de l'ensemble des exposants et se réserve le droit d'agir en conséquence.

Tractage
Les opérations de distribution de tracts dans l'enceinte ou aux abords du salon qui n'auraient pas fait l'objet d'un contrat préalable avec STUDYRAMA seront prohibées.

Respect du matériel mis a votre disposition
L'emploi d'éléments adhésifs sur les cloisons ou le mobilier est toléré dans la mesure où vous procédez à leur enlèvement en fin de salon. L'utilisation d'adhésifs puissants qui ne pourraient se décoller, ainsi que le perçage des éléments constitutifs du stand ou du mobilier, sont formellement interdits. Le non respect de ces règles entraînera la facturation du nettoyage ou des réparations.

Assurance
Votre organisme devra avoir souscrit avant le début de la manifestation, une garantie responsabilité civile, afin de couvrir les éventuels dommages pouvant être causés à autrui par imprudence ou négligence. Nous vous invitons également à vérifier auprès de votre compagnie d'assurance, l'éventuelle nécessité d'une extension de garantie dans le cadre de la participation à un salon (s'agissant notamment du matériel de valeur vous appartenant ou vous étant confié).

Vols, pertes et dommages
D'une manière générale, les manifestations publiques sont la cible de personnes malveillantes. Il est donc nécessaire de veiller à votre matériel et vos effets personnels. Le groupe STUDYRAMA se dégage de toute responsabilité concernant les éventuels vols, pertes et dommages sur les biens appartenant aux participants, et cela durant la totalité de la manifestation (montage / exploitation / démontage). La responsabilité de la salle ne pourra nullement être engagée.

Intervention d'un standiste extérieur
Le montage d'un stand particulier suppose le respect des points suivants :
- Le montage et le démontage du stand doivent intervenir dans la limite des créneaux horaires fixés par les équipes d'organisation.
- Le stand doit répondre aux règles de sécurité en vigueur dans les établissements recevant du public (ERP).
- Les personnes présentes sur place doivent être en mesure de fournir les procès verbaux de réaction au feu des matériaux utilisés.

Diffusion de musique
La diffusion de musique sur votre stand est autorisée si celle-ci est mesurée et ne dérange pas les exposants à proximité. Les équipes d'organisation se réservent le droit d'interdire les diffusions qui ne respecteraient pas ces principes.
Par ailleurs, le Code de la Propriété intellectuelle prévoit que les auteurs, compositeurs et éditeurs donnent leur autorisation et reçoivent une rémunération contre la diffusion publique de leurs œuvres. Si vous souhaitez diffuser de la musique vous devrez donc respecter vos obligations légales auprès de la SACEM. Pour plus d'informations : www.sacem.fr

SÉCURITÉ INCENDIE

La législation concernant la sécurité incendie sur les salons vous oblige à respecter la règle qui suit :

Les matériaux utilisés pour les aménagements et la décoration des stands sont réglementés.
La classification est la suivante :
M0 = incombustible
M1 = non inflammable
M2 = difficilement inflammable
M3 = moyennement inflammable
M4 = facilement inflammable

Vous devez être en mesure de prouver la résistance au feu des matériaux autorisés en présentant le procès-verbal d'ignifugation.
Sont autorisés :
- Les matériaux M1 pour les éléments de décoration ou d'habillage flottants (guirlande, objets légers de décoration…).
- Les matériaux M2 pour les rideaux et voilages. Ils sont cependant interdits au travers des dégagements.
- Les matériaux M3 pour les plantes et fleurs de synthèse.

Les peintures et vernis sont interdits car inflammable.

Le contrôle du respect de la législation est assuré par le chargé de sécurité du salon. S'il l'estime nécessaire, il pourra vous demander d'enlever les matériaux non conformes.
Le non respect de son autorité pourra aboutir à l'interdiction d'ouverture de votre stand. Le groupe STUDYRAMA dégage toute responsabilité dans ce cas.